

L'adhésion vous donne droit à :

66%*
Remboursé en crédit d'impôt si vous n'êtes pas imposable
Réduction d'impôt si vous êtes imposable

Montants de cotisation inchangés depuis plus de 6 ans

cce
Un accès aux avantages Couleur CE sans supplément de cotisation
www.aeti-unsa.org/Couleur-ce/

* du montant versé sur l'année civile



Adhérez en ligne : www.aeti-unsa.org espace adhésion

MODALITÉS DE PAIEMENT

> Par prélèvement automatique jusqu'à 6 fois selon le calendrier suivant :

| Adhésion reçue avant le : | Prélèvement | Dates des prélèvements |
|-------------------------------------|-------------|---|
| 30 septembre 2024 | En 6 fois | 5 octobre, 5 novembre et 5 décembre 2024, 5 janvier, 5 février et 5 mars 2025 |
| 31 octobre 2024 | En 5 fois | 5 novembre et 5 décembre 2024, 5 janvier, 5 février et 5 mars 2025 |
| 30 novembre 2024 | En 4 fois | 5 décembre 2024, 5 janvier, 5 février et 5 mars 2025 |
| 31 décembre 2024 | En 3 fois | 5 janvier, 5 février et 5 mars 2025 |
| 31 janvier 2025 | En 2 fois | 5 février et 5 mars 2025 |
| 28 février 2025 | En 2 fois | 5 mars et 5 avril 2025 |
| Adhésion ultérieure jusqu'au 31 mai | En 2 fois | Le 5 des 2 mois suivants |

La cotisation par prélèvement est à reconduction tacite, un courriel ou courrier vous sera adressé entre le 5 juillet et le 5 septembre vous indiquant les modalités de résiliation.

> En ligne par Carte Bancaire pour l'année scolaire.

Vous pouvez adhérer éventuellement par chèque, libellé à l'ordre de A&I UNSA et l'adresser avec le bulletin d'adhésion dûment rempli à votre Trésorier académique. [Liste sur notre site : www.aeti-unsa.org/le-reseau-ai/sections-academiques/](http://www.aeti-unsa.org/le-reseau-ai/sections-academiques/)

CALCULEZ VOTRE COTISATION 2024 > 2025

CLM, CLD, disponibilité sans traitement : demi-cotisation • Temps partiel (hors TPT) : cotisation au prorata de la quotité de temps partiel

| CATÉGORIE C | | CATÉGORIE B | | CATÉGORIE A | | - 30 ANS Si vous avez moins de 30 ans dans l'année scolaire en cours, vous payez -25% sur les 3 premières années de cotisations à condition d'opter pour le prélèvement automatique |
|-------------|-----|---------------------------------|-----|---|-----|--|
| Contractuel | 60 | Contractuel | 100 | Contractuel | 150 | |
| C1-AA | 80 | SAENES Classe normale | 110 | AAE | 160 | |
| C2-AAP2 | 100 | SAENES Classe supérieure | 130 | APAE - DdS | 230 | |
| C3-AAP1 | 110 | SAENES Classe exceptionnelle | 150 | Attaché hors classe et emplois fonctionnels | 280 | |
| Retraité-e | 50 | Retraité-e | 70 | Retraité-e | 100 | |

MONTANT DE MA COTISATION ANNUELLE €

Prélèvement automatique - OUI NON
(Si OUI remplir le mandat de prélèvement SEPA au verso)

J'adhère au syndicat A&I UNSA le :

Signature :

Vous ne pouvez pas adhérer en ligne, veuillez remplir le formulaire au VERSO et l'adresser accompagné de votre RIB et du mandat de prélèvement SEPA à votre Trésorier académique.

Liste sur notre site : www.aeti-unsa.org/le-reseau-ai/sections-academiques/

NOUVELLE ADHÉSION RENOUVELLEMENT

ACADÉMIE DE

ADRESSE ÉLECTRONIQUE PERSONNELLE

SITUATION PERSONNELLE

M^{me} M^r Nom et prénom Date de naissance

Adresse personnelle (pour recevoir la presse syndicale)

N° et voie Code postal Ville Tél. Portable

SITUATION ADMINISTRATIVE

Lieu d'exercice N° UAI (ex RNE) N° et voie Code postal Ville Tél. Ministère d'exercice (EN, ESR, J&S) Service/Direction Fonction (ou Poste)

POSITION ADMINISTRATIVE

Actif Temps complet Temps partiel % CLM/CLD Disponibilité Détaché-e Retraité-e CATÉGORIE A Contractuel-le AAE APAE/DdS AHC Retraité-e CATÉGORIE B Contractuel-le SAENES CN SAENES CS SAENES CE Retraité-e CATÉGORIE C Contractuel-le C1-AA C2-AAP2 C3-AAP1 Retraité-e

Si vous avez changé d'affectation à la rentrée, indiquez votre ancienne académie

Les données recueillies sont destinées au fichier du syndicat A&I UNSA. Elles seront utilisées pour vous diffuser des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition en adressant un courriel accompagné d'une pièce d'identité à tresorerie-generale@aeti-unsa.org

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat A&I UNSA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du syndicat A&I UNSA.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

PAIEMENT : Récurrent / Répétitif

RÉFÉRENCE UNIQUE MANDAT :
Réservé au créancier

Veillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier



DÉBITEUR

VOTRE NOM (*) :

VOTRE PRÉNOM (*) :

VOTRE ADRESSE (*) :

CODE POSTAL (*) :

VILLE (*) :

PAYS (*) :

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA : **FR38ZZZ453965**NOM : **Syndicat A&I UNSA**ADRESSE : **Tour Essor - 14 rue Scandicci**CODE POSTAL : **93500**VILLE : **PANTIN**PAYS : **FRANCE**IBAN (*) : BIC (*) : LE (*) :

SIGNATURE (*) :

À (*) :

Les informations recueillies dans la présente demande, qui doit être complétée, sont destinées à n'être utilisées par le créancier, que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.